



A quoi servent des élus UNEF- UNEM ?

Suite au désastre, dû à la réforme Bayrou-Allègre, qu'avaient été les sessions d'examens de l'an passé, l'administration de l'Université avait engagé une refonte des modalités du contrôle des connaissances.

Ses premiers projets étaient très défavorables aux étudiants avec

La fin du libre choix entre contrôle terminal et contrôle continu.
L'obligation de choisir le même régime pour toutes les UE
La limitation du passage conditionnel (compté sur la base des UE validées, et non plus des EC)

Nos élus ont exprimé leur opposition au cours de deux commissions de scolarité (où ils étaient les seuls étudiants présents), *Trait d'Union* a relayé l'information. Une pétition a été lancée.

Au CEVU du 1^{er} décembre, ils ont gagné sur le contrôle continu, et obtenu qu'aucune décision ne soit prise sur le passage conditionnel. Nous continuerons à nous battre sur ce point, si vous nous maintenez votre confiance.

Nous nous présentons à ces élections forts de notre bilan depuis deux ans, avec seul but: continuer. Il dépend de vous de nous en donner les moyens.



UNEM

Mardi 12 décembre, élections aux conseils centraux à Paris IV
Choisissez des élus présents sur la fac au quotidien,
déterminés pour vous défendre Votez pour les listes UNEF,
UNEM et non syndiqués

*Pour plus d'informations, demandez-nous *Trait d'Union* n° 18,
et le *Guide de l'Étudiant* (gratuit)*